

Descriptif de module

Domaine HES-SO Economie et services
Filière Economie d'entreprise

1 Intitulé du module **Communication I** 2018-2019

Code E.EE.342.451.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 6	Langue(s) <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> bilingue <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais <input type="checkbox"/> français - anglais / FE-FD <input type="checkbox"/> italien <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> allemand - anglais <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> français - allemand <input type="checkbox"/> français - anglais <input type="checkbox"/> français / F <input type="checkbox"/> mandarin
----------------------------	---	---

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * 4511+4513 Communication I et II

Au terme des unités d'enseignement (Communication 1 & 2), l'étudiant-e doit être à même de maîtriser les fondamentaux des sciences de la communication en sachant:

- Comprendre les mécanismes fondamentaux de la communication interpersonnelle
- S'exprimer efficacement dans différents contextes avec aisance en adaptant son message au public-cible
- Ajuster sa communication verbale et non verbale aux divers contextes professionnels
- Pratiquer différents types d'écriture professionnelle
- Argumenter de manière pertinente et cohérente

4512 Méthodologie

Au terme de l'unité d'enseignement (Méthodologie), l'étudiant-e doit être à même de maîtriser les techniques de travail en sachant

- Comprendre les différentes étapes de la production de connaissance scientifique
- Acquérir, utiliser et référencer l'information primaire et secondaire en en vérifiant la fiabilité
- Formuler une problématique et des hypothèses/objectifs de recherche
- Choisir et expliciter une méthode de collecte pertinente par rapport à l'objectif
- Présenter les résultats liés à la démarche de collecte d'informations en réponse à la problématique de départ
- Concevoir et organiser une bibliographie en rapport avec la problématique

Remarques

La défense de la méthode de collecte pertinente, choisie et explicitée par rapport à l'objectif, est une compétence qui devra être atteinte au plus tard au terme de l'unité d'enseignement Statistiques d'enquête

5 Contenu et formes d'enseignement *

4512 Méthodologie

Evaluation de la qualité d'un document, traitement de l'information, formulation d'un objectif ou d'une hypothèse de recherche, démarche qualitative et quantitative (conception d'un guide d'entretien et d'un questionnaire), élaboration d'une bibliographie

4511+4513 Communication I et II :

1. Introduction : les bases de la communication interpersonnelle
2. Prise de parole en public : maîtrise du stress et des outils de communication face à un public
3. Savoir-vivre en entreprise : comment communiquer de façon adéquate dans diverses situations professionnelles
4. Communication interculturelle : comment ajuster sa communication face à un interlocuteur d'une autre culture
5. Communiquer lors de situations conflictuelles et face à des personnalités difficiles
6. D'autres sujets en relation avec les compétences et objectifs définis

Domaine HES-SO Economie et services
Filière Economie d'entreprise

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Date et forme des contrôle(-s) continu(-s) organisé(-s) durant le semestre (CC) sont communiquées dans les deux premières semaines en début de semestre par le professeur.

L'examen de fin de module (E) se compose ainsi :
4511 Communication 1 (U1) : évaluation écrite de 60 minutes
4512 Méthodologie (U2) : évaluation écrite de 60 minutes
4513 Communication 2 (U3) : évaluation écrite de 60 minutes

Règle de validation du module :
U1 = (CCU1+EU1) / 2, arrondi au 1/10
U2 = (CCU2+EU2) / 2, arrondi au 1/10
U3 = (CCU3+EU3) / 2, arrondi au 1/10

Pondération : P1 = 1, P2 = 1, P3 = 1.

Note du module (N) = (U1*P1+U2*P2+U3*P3) / ΣP arrondi au 1/10

Validation du module :
Note plus grande ou égale à 4 : module acquis
Note comprise entre 3.5 et 3.9 : remédiation possible du module
Note inférieure à 3.5 : répétition du module

La note de remédiation remplace la note de l'unité (U).

La durée et la forme de l'examen de remédiation sont les mêmes que l'E. Le contenu de l'examen de remédiation se compose de l'intégralité de la matière vu dans les U.

Le module ne peut être répété qu'une seule fois.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

En principe, la fréquentation des unités de cours ainsi que la participation à toute autre activité prévue dans le plan d'études sont obligatoires. En cas d'absence, l'étudiant est tenu d'informer par écrit le professeur qui décide si l'absence annoncée est justifiée ou non, ainsi que de l'éventuelle sanction.

9 Bibliographie

10 Enseignant-e-s

Gaillard Thierry
Todeschini Beverley

Responsable de module *

Gaillard Thierry

Descriptif validé le *
10.09.2018

Descriptif validé par *
Hans-Peter Roten